

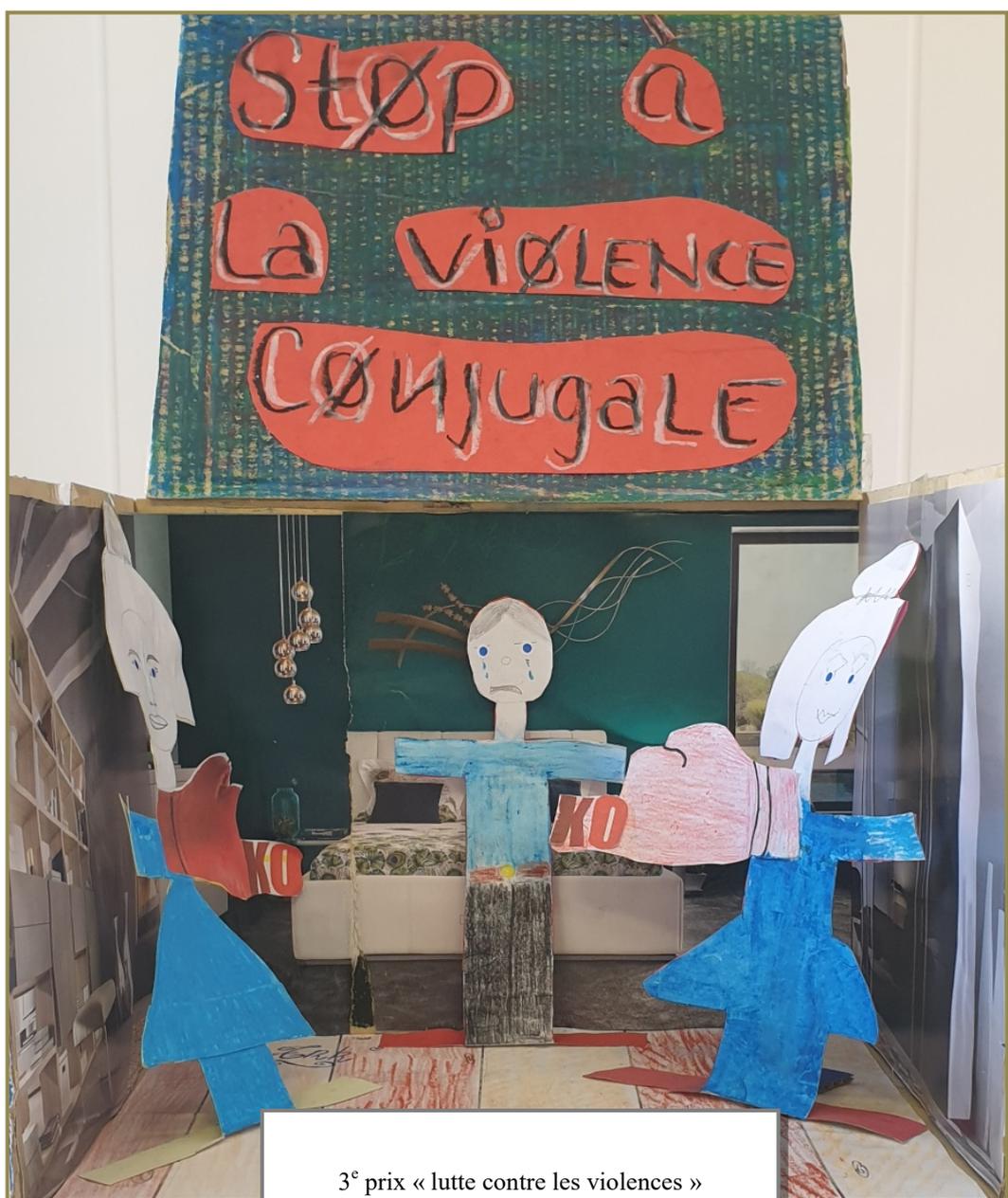
Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 13 novembre 2019

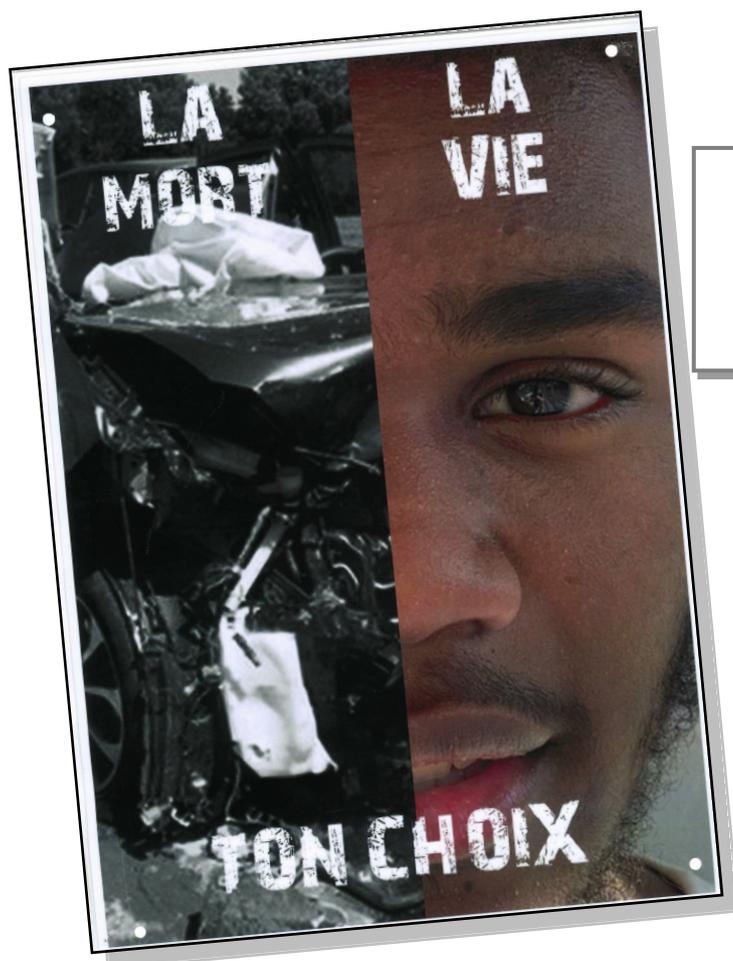
DOSSIER DE PRESSE

Remise des prix aux lauréats du concours ACROVI

Isabelle Champmoreau, membre du gouvernement en charge de l'enseignement, et Jean-Pierre Djaiwé, membre du gouvernement en charge du suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, ont récompensé, mercredi 13 novembre, les lauréats du concours ACROVI relatif à la prévention des risques « Alcool Cannabis ROute Violences » organisé dans les établissements scolaires.

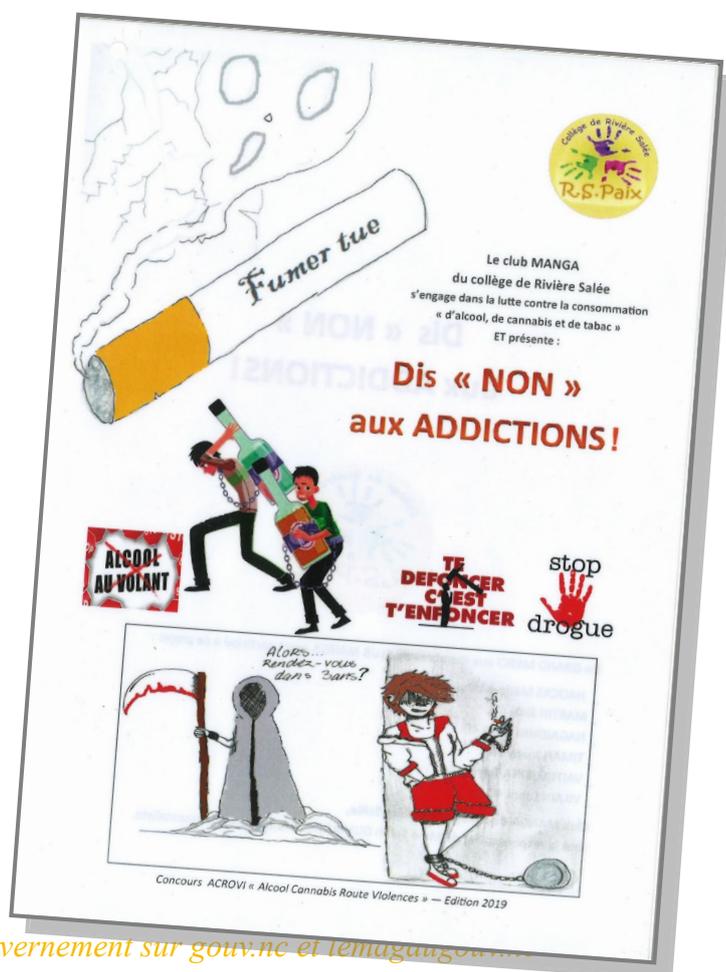


3^e prix « lutte contre les violences »
4^e du collège La Colline de Thio



1^{er} prix « sécurité routière »
1^{re} CAP opérateur logistique du Lycée Auguste-Escoffier

2^e prix « lutte contre les addictions »
Club Manga du Collège de Rivière-Salée



Présentation du dispositif

Lancé officiellement en avril 2019, le concours ACROVI a pour objet d'inciter les jeunes à concevoir des messages de prévention sur quatre thématiques :

- la sécurité routière,
- la consommation d'alcool et de cannabis,
- les atteintes aux biens,
- les violences aux personnes.

Initié dans le cadre du Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, le concours a été organisé conjointement par plusieurs directions du gouvernement (le vice-rectorat, la direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie ; la direction de la Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse) et la direction Diocésaine de l'enseignement catholique.

La gendarmerie nationale (brigade de prévention de la délinquance juvénile), la direction de la Sécurité publique, le centre de formation de la police nationale et l'association Zéro tolérance, tous partenaires du projet, ont également accompagné les élèves volontaires par des actions de sensibilisation au sein des 42 classes participantes.

Candidature et réalisation

Les élèves des établissements scolaires, de l'enseignement primaire et secondaire publics et privés (DDEC), ainsi que les jeunes suivis en ateliers de jour et en foyer par la DPJJEJ pouvaient participer à ce concours.

Les messages de prévention pouvaient être élaborés par des jeunes de 6 à 18 ans, sous différents formats (bande dessinée, slogans, bandeaux de type publicitaire, affiches, flyers, vidéos, format réseaux sociaux, etc.).

Calendrier et sélection

Les établissements participants ont remis leurs créations en août au partenaire (police ou gendarmerie) qui l'a accompagné dans le projet.

L'ensemble des créations a ensuite été soumis à un vote « grand public » qui a sélectionné trois œuvres par thématique et par type d'établissement (primaire/collège/lycée) *via* des sites institutionnels, Facebook et par un vote organisé lors de la fête de l'Ecole calédonienne du 14 septembre.

Les votes "grand public" ont également été effectués *via* le site #ZeroTolérance.

Diffusion des messages de prévention

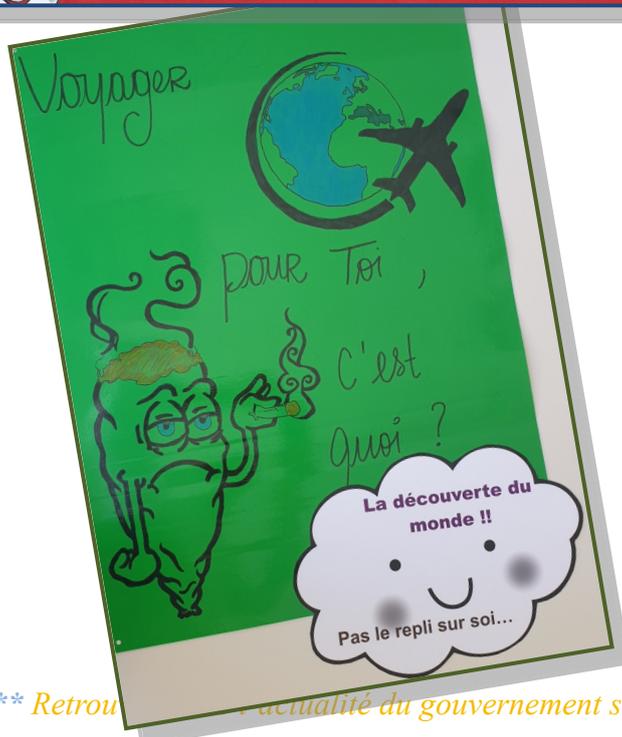
Les 11 créations lauréates du concours seront diffusées dans les établissements scolaires à la rentrée 2020 sur différents supports de communication imprimés ou numériques (carnets de liaison, Folios, site internet de l'établissement, Pronote, etc.). Toutes les réalisations seront ensuite exposées lors d'expositions itinérantes, diffusées sur des supports pédagogiques et utilisées dans le cadre d'autres manifestations. Elles pourront également faire l'objet d'une diffusion par voie d'affichage, de presse ou par internet.

Les participants au dispositif

42 classes du territoire issues de 20 établissements scolaires (publics et privés des trois niveaux) se sont inscrites dans le dispositif, ainsi que le quartier des mineurs du camp Est et deux groupes des ateliers de jour de la Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (DPJAJ). En 2019, 513 jeunes ont participé. L'opération sera reconduite en 2020.



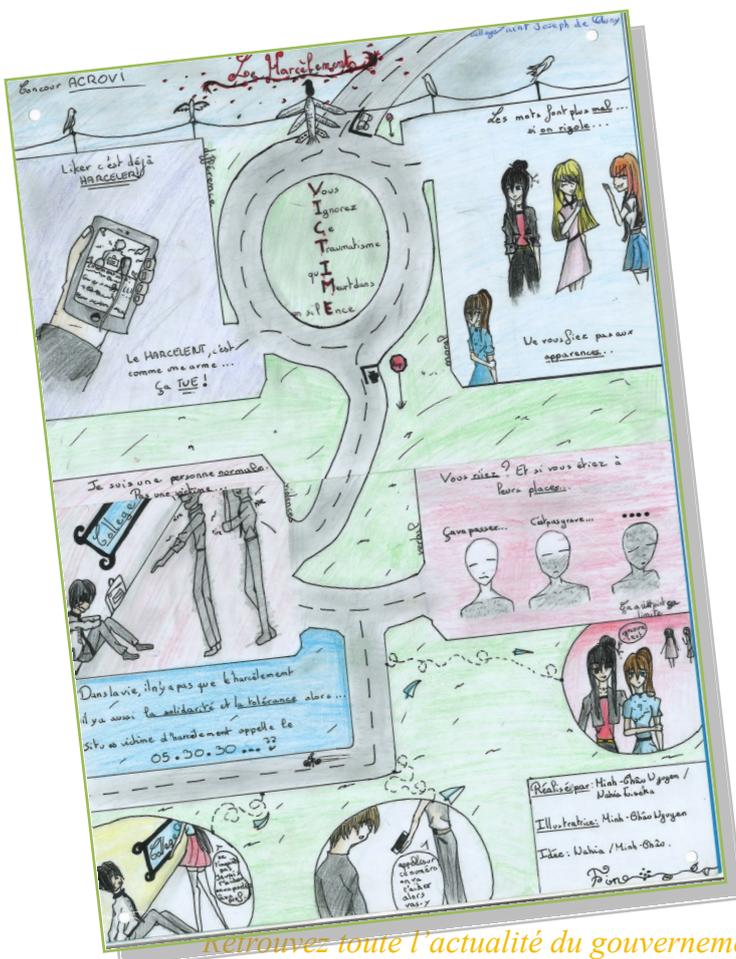
3^e prix « lutte contre les addictions » ex-aequo – quartier des mineurs (Centre pénitencier de Nouméa)



2^e prix « lutte contre les addictions »
1^{re} Bac Pro « Services de proximité et vie locale » du Lycée Pétro-Attiti



3^e prix « lutte contre les addictions »
Terminale CAP Environnement du Lycée du Mont-Dore



1^{er} prix « lutte contre les violences »
6^e 6 du collège Saint-Joseph-de-Cluny

Les lauréats

Établissement	Classes	Classement	Support
LYCÉE			
	Addictions		
Lycée de Poindimié	Groupe atelier Arts	1	Affiche
LP Pétro-Attiti	1BP SP VL	2	Affiche
Lycée du Mont-Dore	TCAP Env (APH –GPE)	3	Affiche
Centre pénitencier de Nouméa	Quartier des mineurs	3 ex-aequo	Affiche
	Sécurité routière		
LP Escoffier	1 ^{er} CAP opérateur logistique	1	Affiche
COLLÈGE			
	Addictions		
Collège de Poya	Classe de Noellat Murielle	1	Vidéo
Collège de Rivière-Salée	Club Manga	2	Manga
	Violences		
Collège de Cluny	6 ^e 6	1	Affiche
Collège Laura-Boula (GOD)	Classe de 5 ^e	2	Vidéo
Collège de la Colline(Thio)	Classe de 4 ^e	3	Arts plastique
ÉCOLE PRIMAIRE			
École primaire Victorien BARDOU	CM2 A	1	Vidéo